



U.E.P.M
Ecole Élémentaire privée LA MAISON D'ARQAM
CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2

FRAIS DE SCOLARITE - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

		FRAIS DE SCOLARITE PAR PERIODE					
	REVENU IMPOSABLE	TARIF ANNUEL (en 1 fois)	10 % fratrie	TARIF TRIMESTRIEL (en 3 fois)	10% fratrie	TARIF MENSUEL (sur 12 mois)	10% fratrie
Catégorie A	de 0 à 12 000	1 700 €	1 530 €	567 €	510 €	142 €	128 €
Catégorie B	de 12 001 à 20 000	1 850 €	1 665 €	617 €	555 €	155 €	139 €
Catégorie C	de 20 001 à 35 000	2 000 €	1 800 €	667 €	600 €	167 €	150 €
Catégorie D	Au-delà de 35 000	2 500 €	2 250 €	833 €	750 €	209 €	188 €

- Afin que les charges qui pèsent sur les familles soient mieux en rapport avec leurs ressources, La Maison d'Arqam a choisi de déterminer la contribution des familles selon **leur avis d'imposition** (en prenant comme base le Revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016).

- Le prix de la scolarité est fixé selon les tarifs indiqués ci-dessus et le règlement sera effectué dans sa totalité selon les différentes modalités de paiement proposées ci-dessous :
 - **Par prélèvement automatique** : en une seule fois, en trois fois ou en douze fois (de juillet 2018 à juin 2019)
 - **Par chèque ou espèces** en une seule fois.

- **Pour chaque enfant supplémentaire, une réduction de 10 % est accordée aux familles.**